

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 18 septembre 2023 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Carine Florent, Émeline Kessler, Agathe Mahmoudi, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher et Eddy Zdziech, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert, Hayette Ait Kaddour	
Présents 27 / 33 Pouvoirs : 05 / 33		
Votants 32 / 33		
Secrétaire de séance Mélissa Boucher	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Karine Lippert à Aymeric Robin, André Couplet à Sylvia Potier, Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Eric Tounsi à Eric Warmoes, David Belurier à Véronique Hubert	
	Absent (es) excusés (es) : Jean-Claude Priez	Absent (es) :
DELIBERATION 2023.06.07	Subvention 2023 au Centre Communal d'Action Sociale	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-21, L2343-1 et 2, D2343-1 et D2343-10,

Vu que lors du vote du budget primitif et du budget supplémentaire de 2023, le Conseil municipal a décidé d'accorder au Centre Communal d'Action Sociale, une subvention de fonctionnement pour l'année 2023 d'un montant de 400 000€

Considérant l'avis de la commission finances en date du 5 septembre 2023,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 24 voix pour et les 8 élus siégeant au conseil d'administration du CCAS ne prennent pas part au vote : Patrick Trifi, Nadine Cochy, Patrick Evrard, Véronique Hubert, Marie-Josée Paillousse, Eric Warmoes, Jean-Claude Priez et Aymeric Robin

DECIDE D OCTROYER une subvention de fonctionnement d'un montant de 400 000€ au CCAS

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN

